



Journée consacrée à des réunions du CF et du CVU pour la désignation de leurs VP et du VP étudiant

CR officiel du CVU du 20 juin 2012

Le président annonce les personnalités extérieures présentes.

Il explique ensuite sa démarche concernant son équipe, qu'il souhaite cohérente : conformément aux statuts de l'UL il entend donc bien présenter son candidat et lui seul. Il a pratiqué une ouverture au bureau du CA. De même, il souhaite que chaque VP institutionnel organise un bureau pour préparer les conseils.

Il présente ensuite la candidature de Michel Robert comme VP CVU. Il rappelle l'engagement passé de M. Robert au cours de ses responsabilités universitaires sur des thématiques liées à la vie universitaire. Ils partagent la même opinion de l'importance de la qualité de vie comme facteur d'attractivité de l'université.

Robert présente ensuite sa candidature. Parmi les éléments de sa présentation, on relèvera trois éléments structurels :

- adopter de bonnes pratiques pour concilier vie professionnelle – vie familiale – vie étudiante
- faire du bien vivre en Lorraine et du bien être à l'université de nouveaux facteurs d'attractivité de l'Université de Lorraine
- former les personnes qui façonnent la société et préparent son avenir

Il évoque également un mode de fonctionnement avec un bureau, des commissions prospectives/techniques et le recours à un vivier d'experts (santé, social, culture, responsabilité sociétale...) et des souhaits : ne pas « dissocier » personnels et étudiants ; relier pôle(s) métropolitain(s) et sites délocalisés ; intégrer la culture en tant qu'item d'évaluation.

Il cite ensuite une série de thèmes à traiter à court, moyen et long terme.

Un échange de questions-réponses s'ensuit.

Avant de passer au vote, le président déclare que la procédure est que le VP doit être élu à la majorité absolue pendant deux tours de scrutin successifs, puis à la majorité relative si des tours de scrutin ultérieurs sont nécessaires. Pour sa part, il retirera la candidature de son VP s'il n'obtient pas une majorité absolue.

Il est procédé au vote : 25 votants, 22 votes en faveur de M. Robert, 3 bulletins blancs. M ; Robert est déclaré élu VP CVU.

Il annonce que la commission FSDIE se réunira le 25/06 en urgence.

La prochaine réunion du CVU se déroulera le 4/07, de 9h30 à 11h.

Le CF et le CVU réunis procèdent ensuite à l'élection du VP étudiant.

Le président annonce qu'il a choisi la même démarche pour proposer un VP étudiant. En l'occurrence, il a constaté que l'organisation InterAssoc. avait obtenu le plus de voix aux élections des conseils centraux et a demandé à InterAssoc. De lui proposer un candidat VPE, avec lequel il a



ensuite discuté : Aurélien Martin.

Il précise que d'autres associations étudiantes ont demandé à pouvoir proposer un candidat, ce qu'il a refusé. Il précise que le scrutin se déroule sur la base de la majorité absolue.

A. Martin présente sa démarche.

A l'issue de cette présentation, il s'ensuit un échange de questions-réponses notamment avec des représentants de l'UNEF, sur la représentation des sites délocalisés et sur la possibilité d'avoir des responsables étudiants délégués de site. A. martin répond qu'il n'y a qu'un seul VPE mais qu'il travaillera avec un réseau de BVE locaux et un BRVE qui comptera lui-même un VP, avec lequel il collaborera.

Il est procédé au vote : 62 votants, 34 votes en faveur d'A. Martin, 28 bulletins blancs. A. Martin est déclaré élu VPE.

Le président annonce qu'à partir de la rentrée 2012 et jusqu'à la fin de l'année civile, il y aura probablement une réunion de chaque conseil tous les mois.

Réunions du CVU : mercredi matin

Réunions du CF : mardi matin

Réunions du CS : mardi après midi

Réunions du CA : vendredi